

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUT TENUE LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 À 19 h
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUT**

SONT PRÉSENTS : le maire Bernard Thériault et les membres : Kim Légère, Terry Ing, Pierre Boudreau, Marie-Soleil Landry, Nicole Hébert, Jacques Boucher, Jean-Claude Doiron, Florence Albert et Louise Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : cinq (5) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Dave Cowan, directeur général adjoint et Julie Jacob, greffière

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2024-241

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en modifiant le point 11. en changeant l'année 2024 pour 2025.

Adoptée

2024-242

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2024-243

Budget 2025 – Fonds de fonctionnement

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'adopter et de soumettre au ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux, le budget d'exploitation du fonds de fonctionnement administration générale 2025 qui se lit comme suit:

Fonds Administration générale

Total des revenus	13 309 461 \$
Dépenses	
Total - Administration	2 037 927 \$
Total – Protection	2 295 296 \$
Total – Transport	2 946 939 \$
Total – Hygiène	693 941 \$
Total – Urbanisme	1 489 342 \$
Total – Service récréatif et culturel	2 272 589 \$
Total – Service financier	<u>1 573 427 \$</u>
Total des dépenses	13 309 461 \$

Analyse du taux de taxe - Budget 2025

Dépenses brutes	13 309 461 \$
Moins recettes non fiscales	839 329 \$
Budget net	12 470 132 \$
Moins subv. de financement communautaire	1 072 548 \$
Mandat à couvrir par l'impôt local	11 397 584 \$
Assiette de l'impôt	831 319 040 \$
Adoptée	

2024-244

Taux de taxes foncières 2025

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu que les taux de taxes du 100 \$ d'évaluation pour 2025, conformément au paragraphe 5.01(3)b) de la loi sur l'impôt foncier, soient les suivants :

Caraquet	1.5517
Bas-Caraquet	1.4995
Landry Office	0.8622
DSL Caraquet	0.6748
Village Blanchard /St-Simon	0.7218
Évangéline / Pokemouche	0.7610
Pokesudie	0.8002
Adoptée	

2024-245

Budget 2025 – Fonds de fonctionnement Eau et égout

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu d'adopter et de soumettre au ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux le budget d'exploitation du fonds de fonctionnement eau et égout pour l'année 2025 qui se lit comme suit :

Fonds Eau et Égout

Total des revenus	2 713 500 \$
Dépenses	
Total - Dépenses eau	851 934 \$
Total – Dépenses égout	1 015 284 \$
Total – Service financier eau	423 141 \$
Total – Service financier égout	423 141 \$
Total des dépenses	2 713 500 \$
Adoptée	

2024-246

Taux de taxes 2025 – Eau et égout

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu d'accepter les taux suivants pour l'année 2025 :

	Caraquet	Bas-Caraquet
Taux à l'unité	Eau : 330 \$ Égout : 330 \$	Eau : 170 \$ Égout : 250 \$
Compteur	3.00 \$ / 1 000 gallons	3.00 \$ / 1 000 gallons
Gicleurs	1.30 \$ du gicleur	1.30 \$ du gicleur
Boues domestiques	0.159 \$ / gallon	0.159 \$ / gallon
	Adoptée	

2024-247

Taux de location du parc de maisons mobiles 2025

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu que le taux mensuel de location de terrain du parc de maisons mobiles demeure à 140 \$ par mois pour l'année 2025. Adoptée

2024-248

Fonds de réserve – Bassin de la rue Landry

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu d'ajouter au fonds de réserve du bassin de la rue Landry un montant de 2 000 \$ pour l'année 2025. Adoptée

2024-249

Adoption du budget 2025 de Centre-Ville Caraquet

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu d'adopter le budget 2025 de la Corporation Centre-Ville Caraquet inc., :

REVENUS :

Contributions des taxes	72 275 \$
Total des revenus	72 275 \$

DÉPENSES :

Projets d'aménagement	20 000 \$
Promotion et animation	25 000 \$
Frais d'administration	25 000 \$
Honoraires professionnels	<u>2 275 \$</u>
Total des dépenses	72 275 \$

Adoptée

2024-250

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - MaxMat Construction

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » pour la demande de MaxMat Construction. Adoptée

2024-251

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - MaxMat Construction

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » pour la demande de MaxMat Construction. Adoptée

2024-252

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - MaxMat Construction

Sur proposition de la conseillère Florence Albert et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » pour la demande de MaxMat Construction, et que cet arrêté porte le numéro 2024-07. Adoptée

2024-253

Résolution visant la soumission de l'arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal au ministère des Gouvernements locaux pour approbation – MaxMat Construction

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau;

CONSIDÉRANT QUE l'article 112 (1) de la Loi sur l'urbanisme existe que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté répond aux conditions prescrites par la Loi;

IL EST RÉSOLU que la greffière, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté no. 2024-07 conformément aux exigences du paragraphe 112 (2) de ladite Loi. Adoptée

2024-254

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - MaxMat Construction

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la demande de MaxMat Construction. Adoptée

2024-255

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - MaxMat Construction

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la demande de MaxMat Construction. Adoptée

2024-256

Troisième lecture par son titre
et adoption de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » -
MaxMat Construction

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la demande de MaxMat Construction, et que cet arrêté porte le numéro 2024-08. Adoptée

2024-257

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2024-258

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier

2024-259

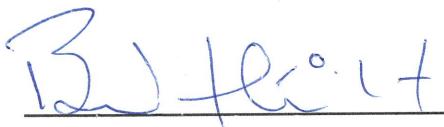
Présentation et intervention
du public

Aucune présentation ni intervention du public

2024-260

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 58.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE